



N°2

L'évolution des modes de travail & l'immobilier d'entreprise



De nouveaux modes de travail pour favoriser l'innovation

Comment souhaitez-vous travailler à l'avenir ?

Ne parvenant plus à soutenir le rythme d'innovation imposé par la révolution digitale, les entreprises prétendent à des modes de travail de plus en plus collaboratifs et flexibles

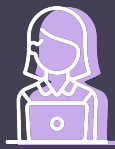
La mobilité s'explique par l'effacement progressif des espaces de travail laissant place aux « styles de travail » compatibles au style de vie de chacun

Ces nouveaux modes de travail flexibles restent encore aujourd'hui minoritaires

Quelle évolution ?



Avant-hier
Postes de travail

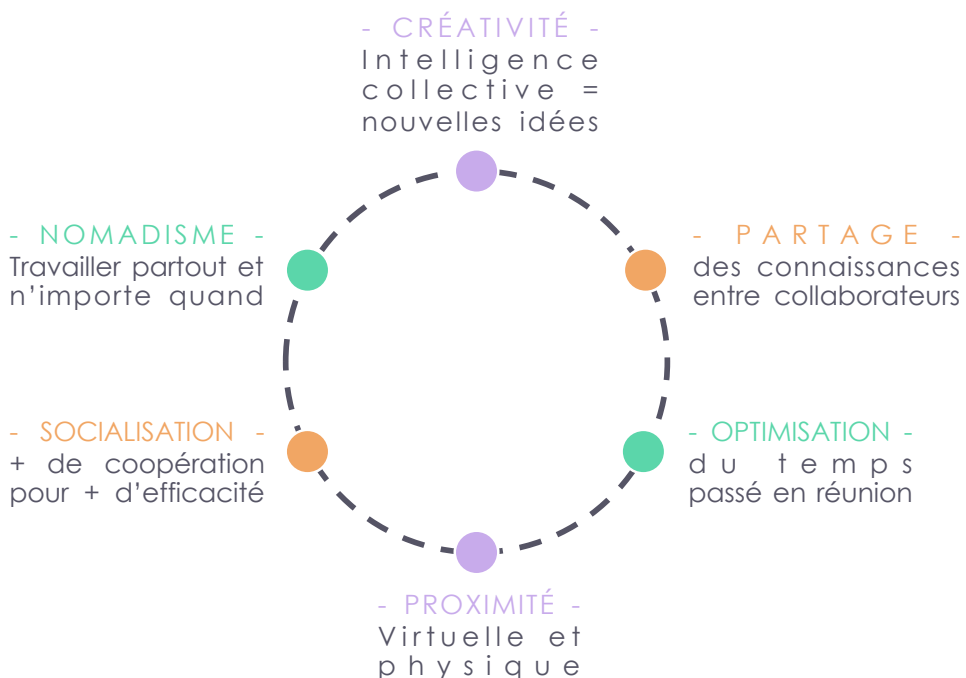


Hier
Modes de travail



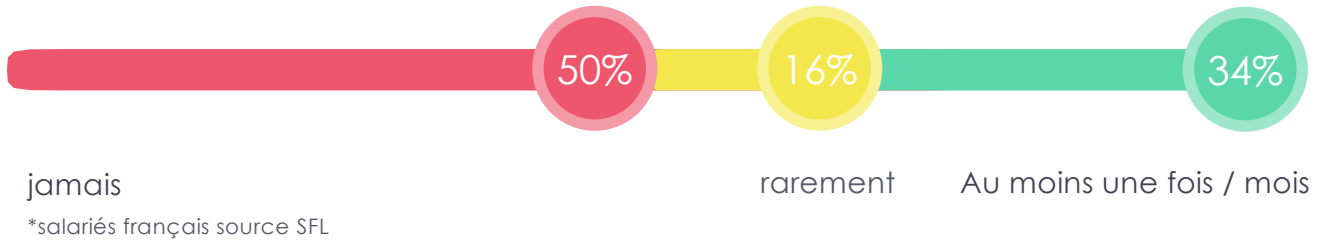
Aujourd'hui
Styles de travail

Les bénéfices
du « flex office » ?



Nomadisme : travailler partout & n'importe quand

Je travaille en dehors de mon bureau pendant les heures de travail

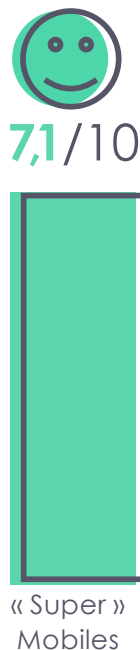
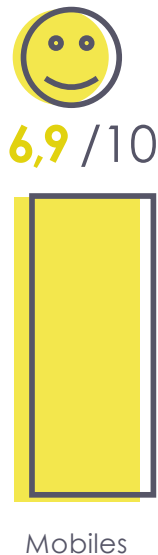
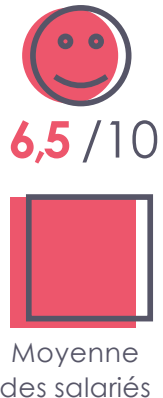


Des modes de travail qui permettent
de travailler à différents endroits

35% DES SALARIÉS
Travaillent à **deux**
endroits ou plus

65% DES SALARIÉS
Restent uniquement à
leurs **postes de travail**

Un élément incontournable
du bien-être au travail



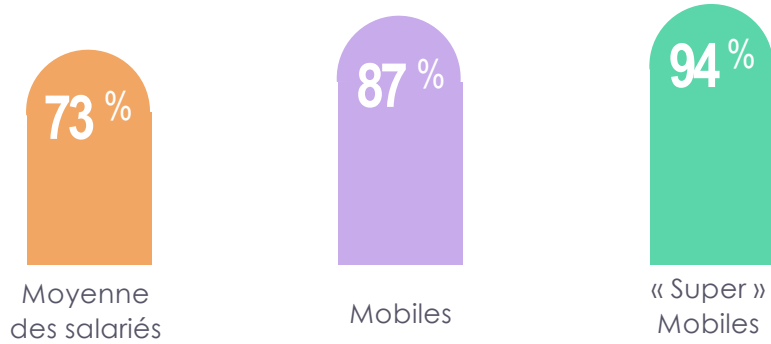
Plus les salariés sont **mobiles**,
plus ils sont heureux au travail



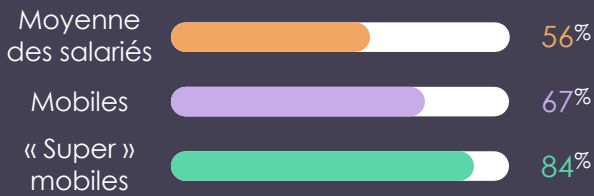
Découvrez notre livre blanc
sur le bien-être au travail

Socialisation, efficacité & optimisation du temps

Les salariés **mobiles** travaillent plus souvent en équipe que les autres

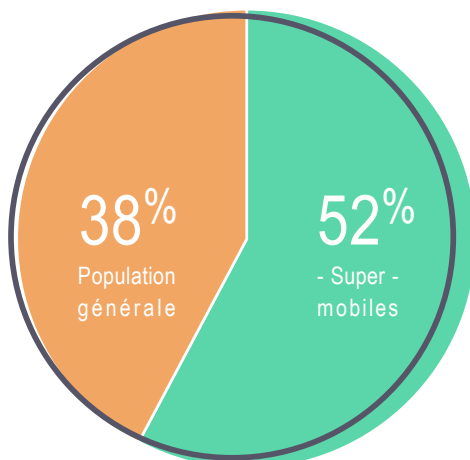


Ils considèrent que leurs modes de travail ont un impact positif sur la performance de leur entreprise



Un impact positif sur la performance de l'entreprise

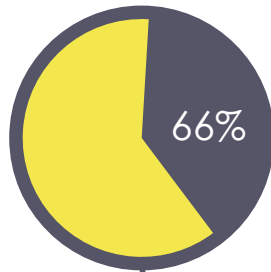
Un levier de motivation et de présence au bureau extrêmement fort



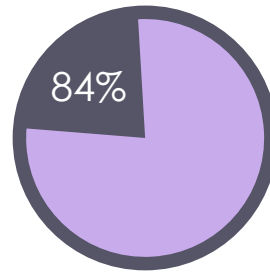
Les salariés les plus mobiles aiment passer du temps au bureau qu'ils considèrent comme un véritable lieu de vie

Un aménagement qui facilite le partage & la proximité

Des **espaces de convivialité** qualitatifs encouragent les salariés à être **mobiles** et à **échanger** avec leurs collègues
Les salariés **mobiles** apprécient davantage les espaces de convivialité au bureau



population générale



« super » mobiles

De nouvelles pratiques pour communiquer



Visio conférence



WhatsApp



Skype

Vers la disparition des bureaux privatifs

Ils n'ont plus de **bureaux personnels** attitrés

Moyenne des salariés



« Super » mobiles



Faire des économies grâce aux « desk sharing »

Du point de vue immobilier, l'entreprise est en droit de se demander si le **coût efficacité d'utilisation des locaux** est optimal. Aujourd'hui on assiste à une vaste réflexion autour de l'immobilier de bureaux, du mobilier, des espaces de travail, de sieste...



Équiper ses équipes & ses bureaux pour le flex office



PC portable



Tablettes



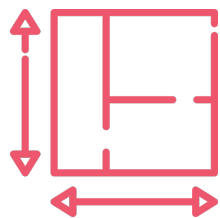
Mobilier

Un investissement pour l'avenir



Lire aussi : [immobilier d'entreprise & révolution digitale](#), quels impacts sur l'environnement de travail ?

Les avantages pour l'entreprise



50 à 60%

Soit le taux d'occupation actuel des bureaux par les employés en Ile de France

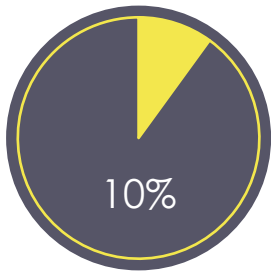


20%

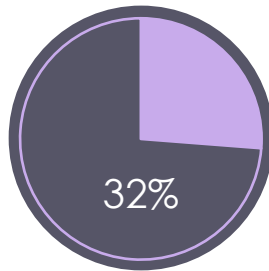
de bureaux et de coûts d'infrastructure - en moins -

Le « desk sharing » en quelques chiffres

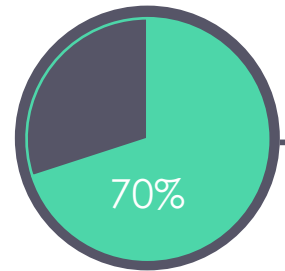
Qu'en est-il des actifs français ?



Le pratiquent



Y sont favorables



sont prêt à l'expérimenter

TOP 3 des activités qui le pratique le plus

Conseil



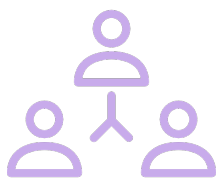
télécommunication



Banque

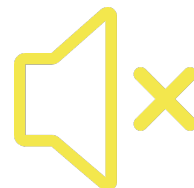


Les avantages pour le travailleur



45%

des actifs estiment que cela apporte plus de **souplesse** dans l'organisation des équipes



38%

considèrent que cela permet de **choisir son espace** de travail en fonction de ses **besoins** ou de son **humeur** -

Le « coworking », une autre façon de partager ses bureaux

L'occasion de faire de nouvelles rencontres et de stimuler la créativité de chacun



- 500 ESPACES -
De coworking
environ en France



- 320€ ENVIRON -
Prix mensuel d'un
poste de travail

Les profils des « coworkeurs »

Freelance



Start up



TPE // PME

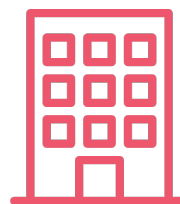


Grandes entreprises

Les avantages du « coworking »



Pour le travailleur



Pour l'entreprise

70% des coworkeurs sont très attachés à l'espace dans lequel ils travaillent

62% Des espaces de coworking organisent au minimum un événement par semaine (After-Work, déjeuner ...)



Mutualisation des compétences avec les relations créées autour de soit



Développement de son réseau



Réduction des coûts immobiliers

Une légitimité à vous conseiller

- 90% de l'effectif Arthur Loyd Paris équipé pour le Flex Office
- Une implantation de bureau dans un centre de Coworking
- Des groupes de travail organisés à distance via Skype
- Nouveaux moyens de communication en interne : WhatsApp,

...

Conception
réalisation



Vincent BOURDON

Directeur Marketing Digital

01 45 202 100

vincent.bourdon@arthur-loyd.com



Elisa GIVAUDAN

Chef de projet Marketing & Digital

01 45 200 500

elisa.givaudan@arthur-loyd.com

Nos
sources



MODE(S) D'EMPLOI

Le monde du travail décrypté par **REGIONSJOB**

DISCLAIMER

En dépit de la rigueur avec laquelle ce document et son contenu ont été élaborés, la responsabilité d'Arthur Loyd et/ou de ses partenaires membres du réseau Arthur Loyd ne pourra en aucun cas être engagée. La reproduction et diffusion de tout ou partie de ce document et de ses infographies est autorisée à condition d'en mentionner la source. Les icônes utilisées sont issue du site internet Flat Icon



CRÉATEUR 「DE」
POSSIBILITÉS